



## ECONOMIE, ENTREPRISES

# Brest métropole au soutien des commerçants et artisans

Mis en ligne le **mercredi 11 juillet 2018**

En partenariat avec les institutions et les communes qui la composent, Brest métropole soutient et incite les petits commerçants et artisans via de nombreuses actions.

**Brest**  
MÉTROPOLE

APPEL À PROJETS

1<sup>ère</sup>  
EDITION

**COMMERÇANTS  
ARTISANS** DES CENTRES VILLES  
ET DES QUARTIERS

**VOUS AVEZ  
UN PROJET !**

**BREST  
MÉTROPOLE  
VOUS SOUTIENT**

> Animations, actions de communication, outils de promotion...  
bénéficiez d'une subvention de 50 %, plafonnée à 1500 TTC.

Condition : projet porté par une union commerciale ou une association regroupant les professionnels du centre-ville ou du quartier (hors centre-ville de Brest)

CLÔTURE  
DES CANDIDATURES  
LE 12 OCTOBRE 2018

INFO & CANDIDATURE sur [brest.fr](http://brest.fr) ou au 02 98 33 50 50

« Il convient de dynamiser le commerce et l'artisanat dans les communes périphériques de Brest et dans ses quartiers. Car ce sont bien eux qui font la qualité de vie au quotidien. » C'est par ces mots que Fabrice Jacob, maire de Guipavas et vice-président de Brest métropole en charge de l'artisanat, a rappelé, le 10 juin, les diverses actions menées par la métropole pour soutenir la vitalité du commerce de proximité.

**Des réflexions qui font suite aux assises du commerce de 2015, et à des consultations menées en 2017 et 2018 auprès des professionnels des quartiers brestoïses et des communes de la métropole.** Le travail a été mené avec la chambre de commerce et d'industrie métropolitaine Bretagne ouest, la chambre des métiers et de l'artisanat du Finistère, et l'agence d'urbanisme du pays de Brest. « *Et il est bien apparu que si les institutions avaient un rôle de levier à jouer, les commerçants eux-mêmes devaient être acteurs de leur propre avenir*, a précisé Jean-Luc Polard, vice-président de Brest métropole en charge du commerce. *Nous devons aller dans le même sens et, du côté des institutions, des mesures ont été prises. C'est maintenant aux artisans, souvent trop esseulés dans leur quotidien, de se réunir en union commerciale ou en association, et c'est bien ce que nous les incitons à faire !* »

## Au rang des premières mesures

- L'édition et la diffusion d'un **guide pratique à l'usage des professionnels**, afin de faciliter leurs relations avec la collectivité.
- Une information précise, disponible auprès des chambres consulaires, concernant les nombreux **dispositifs de formation et d'accompagnement existants**, pour aider les professionnels dans la transition numérique notamment. Point sur lequel ont particulièrement insisté les élus, arguant de l'importance des réseaux sociaux aujourd'hui, dans la proximité qu'ils instaurent entre commerçants et clients.

## Appel à projets

Au rayon des autres mesures phares, la mise en place par Brest métropole d'un appel à projets annuel permettant de **financer des actions menées par les commerçants** (communication, événementiel...), réunis en association.

Des actions qui pourront être subventionnées à hauteur de 50 %, plafonnés à 1 500 euros.



L'**appel à projets** est ouvert jusqu'au 12 octobre. Informations complémentaires au 02 98 33 50 50.

Partager cet article

- Facebook
- Twitter
- E-Mail
- Viadeo
- LinkedIn
- Pinterest



≡ [RETOUR À LA LISTE](#)



**Brest**  
MÉTROPOLE & VILLE

### HÔTEL DE METROPOLE

24, rue Coat-ar-Guéven - CS 73826  
29238 BREST CEDEX 2  
Tel. : 02 98 33 50 50  
[www.brest.fr](http://www.brest.fr)

Accueil téléphonique :

02 98 33 50 50

Lundi au Vendredi : 8h-18h

Samedi : 8h30-12h30

### HOTEL DE VILLE DE BREST

2, rue Frézier - CS 63834  
29238 Brest cedex 2  
Tel. : 02 98 00 80 80  
[www.brest.fr](http://www.brest.fr)

Accueil téléphonique :

02 98 00 80 80

Lundi au Vendredi : 8h-18h

